La Mare aux Canards

Macron prêt à reporter le prélèvement à la source

Bugs techniques et administratifs à gogo, risques politiques en pleine grogne sur le pouvoir d'achat… Le Président exprime ses doutes à haute voix.

EN PRIVÉ, Macron en a informé en garde rapprochée : il n'est plus certain que le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu (PAS) sera mis en place, comme prévu, au 1er janvier 2019. « *On se donne jusqu'au 15 septembre pour voir si on le fait ou pas* », a confié le Président à la veille du week-end.

Dans une interview au « Journal du dimanche » (26/8), le Premier ministre, Édouard Philippe, a vendu la mèche. « *Nous ferons le point sur la préparation* [du PAS] *dans les prochaines semaines* », a-t-il annoncé, très elliptique. Tout en prenant soin de rappeler que, déjà l'année dernière, son gouvernement avait « *décidé de reporter cette réforme d'un an* [pour] *être sûr qu'elle serait mise en œuvre dans de bonnes conditions* ».

Ce virage sur l'aile du chef de l'Etat est d'autant plus surprenant que, depuis des mois, il refusait d'écouter les avertissements et se félicitait de la « *modernité* » d'une telle décision. Une foule de députés et plusieurs ministres – actuels ou anciens –, jusqu'à Christophe Castaner, chef des Marcheurs, n'avaient pourtant cessé, dans le même temps, de monter au créneau, avec en substance ce discours : « C'est une réforme non seulement techniquement difficile mais aussi politiquement très dangereuse. Car comment vont réagir les Français qui paient l'impôt sur le revenu quand ils vont découvrir, à la fin du mois de janvier, leur salaire amputé de l'impôt ? »

Cacophonie à Bercy

Apparemment, Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, n'a pas eu vent de cette crise de doute présidentiel. La mise en place du prélèvement à la source « *n'est pas repoussée* », a-t-il affirmé le 27 août sur RMC. Le même jour, sur France Info, Bruno Parent, le patron des finances publiques à Bercy, se montrait catégorique : « *La machine est lancée* (…), *elle ne peut plus s'arrêter, elle ne doit plus s'arrêter.* » Le ministre des Finances, lui, l'a joué plus prudent : « *Nous ferons le prélèvement à la source* », a déclaré Bruno Le Maire sur RTL, mais sans préciser quand… Après, en tout cas, s'être assuré que « *cette réforme se fasse dans les meilleures conditions* ». Ca laisse un délai…

Depuis plusieurs mois, les difficultés techniques non prévues par le gouvernement pèsent sur cette réforme lancée en 2016 par Hollande. La dernière ? Le 15 août, Darmanin a indiqué que les quelque 1,1 million d'entreprises de moins de 20 salariés, ou TPE, pourront déléguer aux Urssaf le soin de gérer le PAS. Les petits patrons avaient fait savoir au gouvernement que, faute de moyens humains et informatiques, le surcroît de paperasse qu'ils allaient devoir affronter pour gérer l'impôt à la place de l'Etat leur posait problème.

Le service des Urssaf qui effectuera ces opérations, le titre emploi service entreprise (Tese), existe pourtant depuis 2009. Il calcule les cotisations sociales à la place des boîtes et établit leurs fiches de paie. Mais il ne séduit guère les TPE : moins de 5 % y ont adhéré, n'étant pas très chaudes pour remettre toute leurs comptabilité aux Urssaf. Par ailleurs, « *l'outil informatique ne permettra pas de passer de 50 000 à 1,1 million d'utilisateurs du jour au lendemain* », reconnaît Jean-Eudes du Mesnil, le secrétaire général de la CGPME.

Quelques semaines plus tôt, le 11 juillet, 1 million d'employeurs de salariés à domicile avaient appris que le PAS ne leur serait appliqué qu'en 2020. Motif : le Cesu (chèque emploi service universel), permettant de calculer à leur place l'impôt de leurs salariés, est encore incapable de le faire. Bonne nouvelle pour ces salariés : ils ne paieront pas d'impôt du tout en 2019. Sauf, évidemment, si le Conseil constitutionnel y voit une violation de l'égalité des citoyens devant l'impôt.

Dans un mauvais PAS

Mais la plus grande menace du PAS pour le gouvernement est d'ordre politique. Au premier semestre, l'Etat a prélevé 10 milliards de taxes supplémentaires (CSG, carburants et tabacs). Le pouvoir d'achat a baissé, réveillant le spectre du ras-le-bol fiscal. Malgré les promesses de rentrée – diminution d'un tiers de la taxe d'habitation (10 milliards), nouvelle baisse des cotisations sociales (7 milliards) –, la mauvaise humeur des contribuables risque de s'aggraver dès janvier. Ils s'apercevront alors que, le PAS ne prenant pas en charge leurs abattements d'impôt, ils paieront trop jusqu'en août et ne seront remboursés qu'en septembre 2019. « *Le PAS risque d'anéantir les mesures d'amélioration du pouvoir d'achat de l'automne* », commente le député LR Gilles Carrez, ex-président de la commission des Finances. Fâcheux, à quelques mois des élections européennes. Et de conclure : « *Je serais le gouvernement, je reporterais la mesure d'un an.* »

Manque de chance, Bercy vient de lancer une campagne de grande ampleur – spots télé, messages radio et sur les réseaux sociaux, affiches, pages de pub dans la presse et même une lettre de l'Armanin adressée à chacun des 38 millions de foyers fiscaux – pour expliquer combien cette réforme est utile et facile à mettre en œuvre. Et c'est maintenant que le contribuable pourrait apprendre qu'elle est reportée ?

La source de popularité de Macron risquerait de subir de nouveaux prélèvements…

Hervé Martin

De plus en plus simple

AFIN D'ÉVITER aux patrons des très petites entreprises (TPE) d'avoir à remplir des tonneaux de paperasses pour déterminer l'impôt de leurs salariés, Bercy propose (*voir ci-dessus*) **de confier ces calculs aux Urssaf.**

En cas de contestation concernant son impôt, c'est le casse-tête assuré pour le malheureux salarié. A qui s'adresser ? A l'administration fiscale, qui a établi l'assiette et le taux de sa cotisation ? aux Urssaf, qui ont traité ses revenus ? à son patron, qui a fourni les informations aux Urssaf ?

La simplification promise est en marche.

UNE RÉFORM

Lactalis : drôl au bureau

CET ÉTRANGE cambriolage pourrait bien remettre le dossier Lactalis en ébullition. Un secret bien gardé : le 10 mai, un ordinateur recelant des documents confidentiels sur l'affaire des laits infantiles contaminés à la salmonelle a été dérobé.

Le larcin a été commis dans les locaux de la Répression des fraudes (DGCCRF), cosaisie de l'enquête avec les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique. Chargés par le parquet de Paris de faire la lumière sur la contamination, l'an dernier, d'au moins 38 nourrissons par le premier groupe laitier mondial, les pandores n'ont, bizarrement, pas été informés du fric-frac !

La plainte déposée dès le lendemain dans un commissariat du XIIIe arrondissement de Paris mentionne

Retour de à Aube

LE 20 AOÛT, lorsqu'il a entendu la mairie d'Aubervilliers protester vigoureusement contre le gouvernement, Colomb en est resté bouche bée. Meriem Derkaoui (PCF) venait de s'en prendre à l'Etat après les incendies survenus dans sa commune les 30 juillet et 19 août, qui ont coûté la vie à cinq personnes et fait de nombreux blessés.

Il y a plusieurs mois, et même si la décision n'a pas eu d'effet sur les drames, la municipalité a fait preuve d'imprudence. Elle a mis dix bouches à incendie hors service. Le prétexte ? Des « *ouvertures intempestives* » donnant lieu, en période estivale, à des

Les curieuses passes d'armes de poulets distraits

En trimballant leurs flingues partout, les flics les perdent n'importe où… jusqu'au bois de Boulogne. Mortel !

LE PISTOLET automatique avec lequel, le 17 août, la prostituée transsexuelle Vanessa Campos a été tuée, au bois de Boulogne, était celui d'un policier ! Depuis l'autopsie de la victime, réalisée au lendemain du meurtre, les enquêteurs de la crim' savent que la balle mortelle de 9 mm a été tirée par un Sig Sauer de service. Gros malaise au cabinet du préfet de police de Paris, où l'on a aussitôt fait le rapprochement avec un incident signalé sept jours plus tôt.

Le 9 août, à 1 h 20 du matin, au même bois de Boulogne, un poulet en goguette après une journée de travail laisse dans sa voiture sa carte de police, son brassard et… son arme avec un chargeur. De retour de sa petite virée, il découvre qu'il s'est fait barboter ce hardware. La suite est connue… Le préfet de police a de quoi se mettre en pétard !

Depuis que les flics, menace terro oblige, ont le droit de se balader enfourailles en dehors des heures de boulot, on ne compte plus les flingues volés ou égarés : 24 depuis le début de l'année rien qu'en Ile-de-France. Et les armes retrouvées ne sont pas comptabilisées. En avril, par exemple, lors de l'inventaire d'un stock d'armes appartenant à la Direction de l'ordre public – un service dépendant de la Préfecture de police (PP) –, les armuriers se sont aperçus que trois Sig Sauer et un pistolet mitrailleur Beretta manquaient au râtelier. Les quatre flingues n'ont, à ce jour, pas été récupérés par la police des polices, chargée de l'enquête.

Un alibi à deux balles

Autre fait d'armes sur lequel la PP est restée discrète : la perte abracadabrantesque, en février, sur l'autoroute A6, de trois autres pistolets mitrailleurs dernier cri, des HK UMP 9, dont ont été dotés policiers et gendarmes après les attentats du 13 novembre 2015. Le 8 février, à 8 h 10, miracle ! un membre de la 2e meuse brigade de recherche et d'intervention au flair de Santanplan a « *découvert sur la route un sac* (sic) », non seulement les flingues, mais aussi « *six chargeurs, les cartons d'emballage de ces derniers, ainsi que diverses pièces* ».

Dans le rapport adressé à son chef, le poulet Sébastien D. écrit : « *Je ne suis alors rendu compte qu'il s'agissait de pistolets mitrailleurs supportant l'inscription "Propriété de l'Etat".* » Fumant !

Aussitôt, la maison poulaga confie une enquête aux limiers de l'Inspection générale de la police nationale. Grâce à leurs numéros de série, ces derniers reconnaissent les pétards comme appartenant au service de « formation opérationnelle spécifique et tactique ». Le 8 février, les deux coupables sont identifiés et invités à rédiger des rapports à la suite de l'« *incident de transport* (sic) ». Le premier explique : « *Trois cartons sont tombés du coffre de notre véhicule pendant le transport sans que nous puissions nous en rendre compte.* » C'est ballot.

Et le second de préciser : « *J'ai bien entendu du bruit côté coffre.* » Malgré un arrêt et une brève vérification, « *il m'était à ce moment-là impossible de m'apercevoir que des cartons avaient chuté du véhicule, car il faisait nuit, et les conditions météorologiques étaient difficiles du fait de la pluie verglacée puis de la neige* ». Pour ne rien arranger, l'auteur du témoignage, de son propre aveu, « *était souffrant* (grippé) ».

Et un peu lent à la détente ?

C. L. et D. H.

CQFD

Beaucoup de maîtres à rattraper…

PRINCIPAL SYNDICAT des instits, le Snuipp-FSU a lancé, le 27 août, un cri d'alarme à propos de la crise des recrutements dans le primaire, désormais comparable à celle qui frappe les collèges et les lycées. « *Cette année, s'in-*